



Boulogne-Billancourt, le 9 novembre 2015

Signature d'un accord entre TF1 et le groupe Newen

TF1 et la société FLCP, société holding du groupe Newen ont signé ce jour un accord permettant à TF1 de devenir actionnaire à hauteur de 70 % du capital de FLCP, les actionnaires actuels, dont l'équipe dirigeante, restant associés à 30 % du capital.

TF1 ainsi que les actionnaires de FLCP disposent d'options, reposant sur des critères de performance et pouvant être exercées dans le cadre de ce projet de partenariat à moyen et long terme.

Ce partenariat entre un diffuseur français de premier plan et un groupe à succès de production et de distribution de contenus audiovisuels, qui a notamment démontré sa capacité à attirer et à fédérer des talents, a pour principal objectif de développer la production française à l'international et notamment auprès des grands diffuseurs européens.

En contribuant à renforcer les moyens consacrés à la Recherche et au Développement de nouveaux programmes dans tous les genres et sur tous les supports de diffusion (télévision et internet...), ce partenariat doit permettre de répondre aux enjeux de développement de la production française, en France et en Europe.

L'association de TF1 et du groupe Newen, qui s'exercera dans le respect de la liberté éditoriale et de l'indépendance commerciale, a également pour objectifs :

- ✓ de nouer des partenariats avec les diffuseurs et les producteurs européens, notamment dans l'acquisition et la distribution de formats ;
- ✓ d'accélérer le déploiement de la production et de la distribution au niveau international, face à une concurrence de plus en plus forte venant de puissants groupes non européens;
- ✓ de donner à Newen des moyens complémentaires pour poursuivre les investissements qui ont fait sa réussite ;
- ✓ de proposer des coproductions internationales et des créations originales.

Conformément à la stratégie du groupe TF1 de se positionner dans les activités de contenus, cette opération vise à développer une nouvelle activité, indépendante des chaînes du Groupe.

Newen veillera en effet à préserver une relation de confiance avec ses clients privilégiés, avec l'assurance d'un maintien sur le long terme de leur approvisionnement en programmes de qualité.

Cette opération sera soumise dans les semaines à venir à l'examen des autorités compétentes.

CONTACTS

TF1 - Direction de la Communication / Corporate Division – Courriel / email : vduval@tf1.fr
TF1 - Direction des Relations Investisseurs / Investor Relations – Courriel / email : comfi@tf1.fr
Newen – Secrétariat général / General Counsel – Courriel / email : debouille@newencontent.com